

Randonnées pédestres en Brocéliande

14 -15 -16 -17 juillet 2022




Randonnées contées et commentées avec les Amis des Sentiers de Brocéliande

En cheminant une, deux, trois ou mieux quatre journées, les sentiers peuplés de légendes vous dévoileront quelques uns de leurs secrets.

<http://asb.broceliande.free.fr/>
asb.broceliande@gmail.com

LES RANDOS

- **Circuits** : de 17 à 21 kms, s'adressent à des randonneurs avertis.
- **Participation journalière** : 6 € par personne, 4 € pour les adhérents A.S.B. (incluant navette car, interventions contées et commentées, frais de gestion, organisation, assurance). Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés, hors groupes organisés.
- **Inscription** : voir modalités au dos
- **Encadrement** : assuré par les bénévoles de l'association
« Les Amis des Sentiers de Brocéliande » 

LES CONTACTS

Monique Ventroux 06.74.92.68.33
Yolande Pilorget 06.82.50.10.52
Dominique Hellec 06.14.55.77.79

Salle polyvalente : 02.99.07.86.04
(uniquement du 14 au 17 juillet)

~ L'HÉBERGEMENT est laissé à votre initiative, pour info :

- Camping de Paimpont, près de la salle polyvalente (siège de la manifestation) Tél. 02.99.07.89.16
- Dans le Pays de Brocéliande : gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings.

Renseignements : Office de tourisme de Paimpont : 02.99.07.84.23

Sur les sites « tourisme-broceliande.bzh » et « broceliande-vacances.com »

~ LES REPAS : Si vous souhaitez partager un moment convivial, petits déjeuners et diners seront servis à la salle polyvalente de Paimpont (ancienne école - 1 rue Enchanteur Merlin).

→ Prévoir le pique-nique du jeudi soir 14/07 et du midi des jours suivants.

~ L'ÉQUIPEMENT INDISPENSABLE :

Chaussures de marche, vêtements de protection contre la pluie et le soleil, de l'eau et votre gobelet !

Le domaine forestier de Brocéliande est privé

L'ouverture des sentiers au public fait suite à un accord conventionnel passé entre l'association des propriétaires forestiers et le département d'Ille-et-Vilaine. Il est impératif de s'abstenir de fumer, de ne pas laisser de détritus, de tenir les chiens en laisse, c'est à dire de respecter les lieux comme partout ailleurs.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : Monique Ventroux
6 Rue du Champ Ricois - 35310 Bréal s/s Montfort
Tél : 06.74.92.68.33

(Chèque libellé à l'ordre des Amis des Sentiers de Brocéliande)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

E-mail _____ Tél. _____

Date	Échappée du jour <i>Circuits de 17 à 22 kms</i>	Pt déj. 5 €- Nb	Randonnées		Dîners Tarif - Nb	TOTAL
			6 €- Nb	ASB 4 €- Nb		
Jeudi 14	Les balcons et vallées de Monterfil	XXXX			XXXXXXXX	
Vendredi 15	La mystérieuse forêt de Merlin				12 €	
Samedi 16	Morgane, Viviane et... tant d'autres				17 €	
Dimanche 17	L'étang, la forêt et la vallée...				XXXXXXXX	
FORFAIT 4 jours : 63 € x = € Règlement ci-joint par chèque d'un montant de : €						

Date	Échappée du jour	Lieux de rendez-vous et d'inscription	A découvrir en chemin
Jeudi 14 Juillet (boucle -21 km)	Les balcons et les vallées De Monterfil	MONTERFIL (35) La Bétangeais Allée du Closel	Le ruisseau de Careil, Roveny, l'étang de l'Etunel, la vallée du Rohel, les balcons de Monterfil...
Vendredi 15 juillet (ligne - 18 km)	La mystérieuse forêt de Merlin	PAIMPONT (35) Salle Polyvalente 1 rue de l'enchanteur Merlin	La fontaine de Jouvence, le tombeau de Merlin, l'étang du Pont Dom Jean, le chêne des Hindrés...
Samedi 16 juillet (boucle -17 km)	Morgane, Viviane et... tant d'autres	TREHORENTEUC (56) Place des halles	Le val sans retour, l'arbre d'or, le miroir aux fées, l'hostié de Viviane, le Jardin aux moines...
Dimanche 17 juillet (boucle-21 km)	L'étang, la forêt et la vallée...	PAIMPONT (35) Salle Polyvalente 1 rue de l'enchanteur Merlin	Paimpont, sa grotte, son étang, son abbaye... La vallée de l'Aff, les Affolettes...

INSCRIPTIONS : Pour faciliter l'organisation, et quel que soit le nombre de journées souhaitées,
Merci de retourner le bulletin ci-dessus avant le 03 juillet 2022.

Toutefois, les inscriptions restent possibles sur place :

- Pour les randonnées : le matin même
- Pour les petits déjeuners : au plus tard la veille à midi
- Pour les dîners : en fonction des possibilités

Certains impératifs peuvent amener l'association à modifier ce programme